

boursé et, si les voix sont recueillies, je me prononcerai contre.

M. HOEY: Le ministre n'a pas répondu à ma dernière question, quant au montant que le Gouvernement peut encore avancer à la commission du port de Québec, à part celui qui est stipulé dans ce projet de loi. Je me demande également s'il voudra bien nous dire quelle partie de cet emprunt projeté, ou emprunt garanti, les commissaires ont l'intention de dépenser pendant l'année courante. Si nous pouvions obtenir ces renseignements, nous pourrions comprendre exactement ce dont il s'agit.

L'hon. M. CARDIN: En vertu des lois actuellement existantes, on peut avancer \$100,000 à la commission du port de Québec. Quant à la seconde question de mon honorable ami, les commissaires du port ne pourront dépenser plus de un million cette année.

M. EVANS: Monsieur le président...

Des VOIX: Adopté.

M. EVANS: Mes honorables collègues sont pressés. Nonobstant tout ce qu'on a dit, je ne suis pas encore convaincu que cette avance considérable au port de Québec soit nécessaire. On n'a pas démontré que l'on utilise, présentement, tout l'outillage. Le ministre de la Justice (M. Lapointe) n'a pas besoin de dire que notre groupe fait preuve d'animosité à l'égard de Québec, car, depuis que le parti progressiste est entré dans cette Chambre avec des forces nombreuses, nous avons plaidé en faveur du port de Québec. Je me souviens des discours prononcés par l'honorable représentant de Portage-la-Prairie (M. Leader) et aussi le député de Mackenzie (M. Campbell), en faveur du port de Québec, demandant que l'on accorde à ce port ce qui lui revient de droit. Quelle cause empêcha Québec d'obtenir sa juste part du commerce, les années passées? Aucun membre de la droite peut-il affirmer que cette cause est disparue et que Québec obtiendra maintenant le commerce auquel il a droit? Bien que, comme l'a dit le ministre lui-même, le Dominion ait déboursé plus de 21 millions dans le port de Québec, dont il doit environ \$8,077,000, on nous demande d'accorder cinq autres millions à un port que l'on n'utilise pas, pour l'heure, autant qu'on le pourrait. L'on a dit que les plus gros paquebots qui remontent le Saint-Laurent ne peuvent y faire escale, mais je sais que le *Regina* y atterrit sans difficulté.

M. POWER: Mon honorable ami me permettra-t-il d'ajouter simplement que, en [M. Leader.]

1923, le *Regina* ne pouvait transporter une cargaison complète à Montréal et qu'il lui fallait la transporter à Québec? J'ai une longue liste de navires qui se trouvèrent dans cet état, en 1923 et je suis prêt à en donner lecture à mon honorable ami.

M. EVANS: J'étais à bord du *Regina* moi-même quand il atterrit en cet endroit. Il y a plusieurs années, l'on construisit le Transcontinental en vue d'assurer le progrès du port de Québec, mais l'on n'utilise pas cette voie comme on avait l'intention de le faire. De fait, non seulement l'on n'utilise pas le port de Québec autant qu'on le pourrait, mais d'autres ports de l'Est du Canada sont dans le même état, parce qu'on ne fait pas ce qui s'impose d'abord. La plus importante compagnie de grain du continent américain a été forcée de construire des entrepôts et des élévateurs de tête de ligne à Buffalo, simplement parce qu'elle peut faire transporter le grain à Buffalo pour un prix inférieur de 1c.  $\frac{1}{4}$  ou 1c.  $\frac{1}{2}$  le boisseau à celui qu'exigent les compagnies de transport des lacs pour transporter les mêmes cargaisons aux ports de la baie Géorgienne. J'affirme que nous ne faisons pas en premier lieu ce qui doit être d'abord fait, et tant qu'on ne l'aura pas fait et que le commerce ne se dirigera dans la direction qui s'offre naturellement, je me verrai forcé de m'opposer à ce crédit. Le Gouvernement s'est contenté, depuis trois ans, de jouer avec la très sérieuse question des transports des lacs et nous n'entrevoions, pour l'année prochaine, rien de mieux que ce que nous avons eu les trois dernières années. Notre grain passe par les ports étrangers, tandis que nous déboursions de l'argent pour améliorer les nôtres, sans aucune utilité. On ne fera pas plus d'expédition de Québec l'an prochain que cette année et si, avec l'outillage actuel, l'on peut y manipuler trois, quatre ou cinq fois plus de marchandises qu'à présent, tandis que les autres ports ont besoin d'amélioration et que nous parlons de réduire les dépenses, je ne puis m'empêcher de croire que ce crédit est inutile et qu'il est de mon devoir d'élever la voix dans la Chambre à l'encontre du projet.

M. GARDINER: Quelle quantité de marchandises de toutes catégories sont passées par le port de Québec l'an dernier?

L'hon. M. CARDIN: 594,000 tonnes.

M. GARDINER: Le ministre peut-il nous renseigner sur la nature de ces marchandises?

L'hon. M. CARDIN: Il s'agissait de grain, charbon, pétrole et de marchandises de toutes catégories.